

## Tejiendo Solidaridad

### « En Llano Llano »

Lettre circulaire N° 1

Juin 2017

### Fête de départ

Remerciements

---



Photo de Guillaume Bégert, mars 2017

Après des moments de stress et de joie partagés avec ma famille et mes amis, je suis arrivée en Colombie pour une nouvelle étape de ma vie. Grâce à l'appui de ma famille et des membres de mon Groupe de soutien, nous avons passé une superbe soirée le 24 mars à Neuchâtel. Ce fut l'occasion de discuter et de présenter le projet dans lequel je travaillerais durant une année en Colombie, mais aussi l'opportunité de partager un dernier verre et de passer un bon moment sur fond de Cumbia et de Salsa. Certains avaient beaucoup de questions en lien avec le travail que je réaliserais durant ces prochains mois, d'autres découvraient des réalités difficiles et peu connues de la

Colombie. Tous se réjouissaient de recevoir des nouvelles concernant les avancées de mon projet tout en suivant à distance, mes premiers pas de retour dans mon pays d'origine, après 14 ans de vie en Suisse. Votre intérêt à me soutenir et m'accompagner lors de cette nouvelle expérience professionnelle et personnelle est d'une grande importance à mes yeux. C'est pourquoi, je viens à vous plus vite que prévu avec quelques nouvelles du terrain. J'espère réussir à vous transmettre la joie que je ressens en effectuant mon travail depuis deux mois en Colombie.

Bonne lecture !

### Mon arrivée

Vivre à Bogota

---

Voilà déjà plus de deux mois que je vis à Bogota, dans le pittoresque quartier de La Calendaria. C'est avec beaucoup d'émerveillement que je découvre au quotidien les ruelles, les cafés et les cours intérieures des maisons coloniales de ce beau quartier. Ce cadre enchanteur ne masque cependant pas les profondes inégalités sociales. La Colombie est définitivement un pays de contradictions et d'inégalités. C'est alors difficile de marcher tous les jours et de

croiser autant de personnes vivant dans les rues, sans un sou en poche, sans avenir, seules parmi la multitude de personnes indifférentes qui ne les voient pas.

Mes journées à Bogota sont très remplies: je jongle de mon travail juridique aux réunions d'équipe, en passant par les séances de travail avec d'autres organisations œuvrant également dans la défense des droits humains. Nombreux sont les imprévus et

autres urgences de dernière minute. Ici, il faut être ouvert à l'idée d'avoir des changements d'agenda à tout moment ! Parfois j'en viens même à me demander pourquoi j'ai un agenda...

La ville vit ! C'est un endroit fascinant. Il y a beaucoup de tout : de la musique, des bruits, des gens, des voitures et bien évidemment de la pollution ! C'est une ville inquiète pour une fille inquiète comme moi, alors je suis ravie de vivre à Bogota.

Photo de Guillaume Bégert, mai 2017



## Todo esta(Por)venir !

Accompagnement des communautés paysannes et indigènes de El Porvenir, Meta

### Contexte

Dans le but de garantir le cheminement vers la paix, le gouvernement s'est engagé à lutter contre l'une des sources principales du conflit sociopolitique en Colombie : l'inégalité de l'accès et des droits à la terre. En ce sens, le premier point de l'accord de paix de la Havane prévoit la mise en œuvre d'une « réforme agraire rurale » afin de lutter contre la concentration massive de la propriété entre quelques mains ainsi que de garantir la formalisation de la propriété et la bonne distribution des terres. Aussi, un fonds de terres de 3 millions d'hectares devrait voir le jour, constitué principalement par les terrains de propriété de l'Etat (terrenos baldíos) qui auraient été adjudiés de manière illégale par les institutions de l'Etat en charge de l'administration de la terre, anciennement l'Institut colombien de développement rural (INCODER), aujourd'hui l'Agence nationale des terres (ANT). Cependant, de nombreux bâtons sont venus se mettre dans les roues de cette si attendue « réforme agraire ». Ainsi, alors même que le gouvernement négociait l'Accord de paix avec les FARC à l'Havane, ce même gouvernement adoptait, en Colombie, une loi allant à l'encontre de l'essence même du point 1 de l'accord de paix. C'est ainsi que la « Ley Zidres » (Loi sur les zones d'intérêt de développement rural) a vu le jour. Ces zones « zidres » seront définies par le Ministère de l'agriculture afin de permettre à des entreprises « collaborant » avec des paysans de développer des projets économiques dans des régions isolées, faiblement peuplées et présentant des taux élevés de pauvreté. De prime abord, cette loi semble être une avancée positive pour la campagne colombienne. En réalité, elle apparaît bien plus comme une nouvelle stratégie étatique



Photo de Yina Avella, El Porvenir, mai 2017

permettant de légaliser l'accumulation de terres d'origine publique et propriété de l'Etat (baldíos) afin de favoriser l'agro-industrie. De plus, la loi Zidres modifie le modèle de l'unité agricole familiale (UAF) qui est l'unité de terrain d'origine publique (baldío) que l'Etat peut légalement attribuer à une famille paysanne sans terre. En principe, la Loi agraire interdit l'accumulation de UAF, c'est-à-dire qu'elle proscriit l'accumulation de terres par un nombre restreint de paysans au détriment de la grande majorité des paysans du pays. Or, la Zidres permet cette accumulation de terres et contredit ainsi la soi-disant volonté du gouvernement de se diriger vers une distribution plus juste de la propriété dans le pays. Dans la mesure où les régions visées par la mise en œuvre des projets Zidres sont celles de la région de l'Orénoque ou « Los Llanos » (ces plaines se trouvent au centre est du pays et couvrent les départements de Arauca, Casanare, Meta, Vichada et une partie de Guaviare), les membres des communautés indigènes vivant dans cette région sont les principales victimes de ce changement de cap. Aujourd'hui, la région de l'Orénoque est considérée comme

une région prioritaire où le gouvernement souhaite implanter de nouveaux mégaprojets d'agro-industrie nécessitant une accumulation importante de terres, ce qui engendre de nombreux problèmes sociaux et environnementaux<sup>1</sup>.

### El Porvenir

La communauté du Porvenir vit depuis 50 ans dans la commune (municipio) de Puerto Gaitan, située au nord-est du département de la Meta et au bord du fleuve du même nom. Cette communauté paysanne cohabitait avec un important propriétaire terrien du coin, Victor Machado. A l'époque, ces paysans ne savaient pas que Machado avait acquis une propriété de plus de 27'000 hectares de terres. Suite à la mort de Machado en 1979, son épouse « a vendu » l'ensemble des terres à Victor Carranza (le plus grand commerçant d'émeraudes de la Colombie, suspecté d'employer plusieurs groupes paramilitaires). Suite à ce changement de propriétaire, les paysans ont commencé à être la cible de menaces et de divers crimes perpétrés par les paramilitaires du groupe « Los carranzeños ». Plusieurs personnes ont été assassinées, portées disparues ou déplacées de force. En 1992, l'Institut colombien de la réforme agraire (Incora) a attribué ces 27'000 hectares à 27 personnes qui n'avaient alors aucun lien avec les terres en question et qui n'avaient jamais vécu à El Porvenir. Dans un second temps, ce conglomérat de 27 personnes a décidé de répartir les terres en 5 grandes fermes sous le contrôle d'une seule entreprise en main de la famille de Victor Carranza.

En 2012, Ivan Cepeda (membre du Congrès colombien) et deux organisations promouvant la défense des droits humains, la Corporacion Claretiana Norman Perez Bello et la Coporacion Juridica Yira Castro, ont demandé à l'INCODER d'annuler ces adjudications en reconnaissant leur caractère illégal. En 2014, les titres octroyés à ces 27 personnes furent annulés en raison de vices dans la procédure d'adjudication et les 27'000 hectares furent récupérés par l'Etat (terrenos baldios). En 2015, le fils de Victor Carranza, Hollman Carranza « a rendu » les titres de propriété à

l'Etat. Toutefois, depuis 2016, rien ne semble avoir bougé et la récupération effective des terres n'a toujours pas eu lieu.



Photo de Yina Avella, El Porvenir, mai 2017

Propriété de l'Etat colombien, certaines parcelles de ces terres ont, suite à un arrêt de la Cour constitutionnelle colombienne datant de août 2016, été distribuées de manière prioritaire à la communauté d'El Porvenir qui occupe ces terres depuis de nombreuses années. L'arrêt impose en outre à plusieurs institutions étatiques de mettre sur pied un plan stratégique d'action permettant de garantir le respect des droits fondamentaux des paysans. Près d'une année après l'entrée en force de l'arrêt, les paysans d'El Porvenir sont encore dans l'attente d'une légalisation de leurs terres alors que leurs droits, notamment à l'éducation et à la santé, ne sont toujours pas garantis. A ce jour, la Corporacion claretiana, mon organisation partenaire, est en charge d'assurer un suivi de l'arrêt de la Cour constitutionnelle et demande des explications aux différentes institutions qui sont tenues de créer le plan de travail. Depuis 2016, nous sommes toujours dans l'attente de réponses. Ainsi, il est impératif de mettre la pression sur les acteurs concernés, au rang desquels figure la Cour constitutionnelle, afin que cet arrêt ne tombe pas dans l'oubli et que les droits fondamentaux ainsi que le droit à la légalisation des terres de la communauté soient respectés.

A El Porvenir, habitent également des indigènes appartenant à la communauté ASEINPOME. Ces indigènes, appartenant principalement à l'ethnie Sikuani et propriétaires ancestraux de certaines parcelles de terres, ont été contraints, il y a plus de 50 ans, de quitter leur territoire en raison des violences perpétrées à leur égard. Ces familles indigènes sont alors parties chercher refuge à La Primavera, dans le département de Vichada. Elles se sont

<sup>1</sup>Voir à ce sujet le rapport d'OXFAM, « Divide y compraras. Una nueva forma de concentrar tierras baldias en Colombia », du 27 septembre 2013 ; Voir également le rapport de la Commission colombienne de juristes, « Via libre al acaparamiento. Un nuevo intento de legalizar la acumulacion irregular de baldios », de 2013.

établies sur des terres qu'elles ont nommées « Santa Cruz ».

Dans les années 90, cette communauté a été victime d'un premier déplacement forcé imputable aux FARC (Forces armées révolutionnaires de la Colombie). Après être retournée sur ses terres un an plus tard, la communauté s'est vue contrainte de fuir une deuxième fois dans la ville de La Primavera en raison de la présence et de la violence d'un groupe paramilitaire. Au jour d'aujourd'hui, ces différentes familles sont encore dans l'attente d'une restitution de leurs terres.



Photo de Yina Avella, ASEIMPOME, mai 2017

Depuis septembre 2015 et avec l'appui de la Corporacion claretiana, une centaine de personnes ayant vécu à Santa Cruz (Vichada) ont pu retourner sur leurs terres ancestrales du Porvenir. Depuis, elles vivent dans des

conditions très précaires, sans électricité, sans eau, sans éducation pour les enfants et parfois sans nourriture suffisante pour toute la population. Dans ces circonstances, la Corporacion claretiana apporte un soutien juridique et social dans le but de les accompagner dans leur lutte pour le respect de leurs droits. Bien souvent, nous devons venir en aide en fournissant des produits alimentaires de base. Soucieux de ne pas créer une relation de dépendance alimentaire, nous avons organisé plusieurs collectes l'année dernière, dont une durant mon volontariat de 3 mois avec la Corporacion claretiana. Grâce à la solidarité de plusieurs personnes résidant en Suisse, nous avons pu acheter des semences de manioc et de banane plantain. Aujourd'hui, la population espère pouvoir bientôt procéder à la deuxième récolte.

Finalement, de nouvelles personnes ont commencé à arriver afin de s'établir aussi sur ces terres « publiques ». Certaines de bonne foi ont été victimes de déplacement forcé dans d'autres régions du pays (paysans sans terres) ; d'autres souhaitent simplement s'approprier du terrain. Par ailleurs, certains proches de Victor Carranza sont encore dans la région et semblent décidés à jouer leur propre partition. Dans un tel contexte, le conflit pour la terre du Porvenir semble loin d'être terminé...

## « Kuyawisi »

Soutien et accompagnement socio-juridique aux communautés indigènes de La Primavera, Vichada



Photo de Yina Avella, Resguardo La Pascua, La Primavera, Vichada, 2017.

Au centre est du pays, dans le département du Vichada, se trouve la réserve indigène de La Pascua, plus communément connue dans la région sous le nom de « La misión » car, avant d'être constituée juridiquement comme une réserve indigène, une mission de prêtres montfortains se trouvait dans ce même endroit. Aujourd'hui, 7 communautés indigènes composées de différentes ethnies vivent dans cette réserve, dont la plus importante dans la région, l'ethnie Sikuani. Là-bas, se trouvent également les Cubeo, Piapoco et Saliba. Pendant un voyage de terrain, nous avons réalisé un travail en commun avec les leaders et gouverneurs des 4 réserves indigènes de la région de La Primavera (La Pascua, La Llanura, El Trompillo et Campo Alegre Ripialito) afin de leur apporter un soutien technique et

juridique dans la constitution d'une association indigène regroupant les 4 réserves. Cet appui est le fruit d'une initiative des populations indigènes qui ont fait appel à la Corporación claretiana dans le but de les accompagner pendant ce processus. Cela étant, le travail en commun n'est pas toujours évident et les différentes communautés ne partagent pas nécessairement le même avis sur les démarches à suivre. En conséquence, la prise de décision implique de nombreuses discussions. Cependant, le processus avance et l'association « Kuyawisi » sera bientôt juridiquement constituée. A cette occasion, une présentation officielle de l'association sera organisée, en présence de différentes institutions de la région garantes du respect des droits des peuples indigènes.

## Como va la paz en Colombia ?

Ce texte est tiré d'un article paru le 6 juin 2017 dans le journal « Le Courrier », que j'ai co-rédigé avec Caroline Ritter, anthropologue spécialisée dans les droits humains et résidant en Colombie.

Le 27 mai a eu lieu le premier anniversaire des FARC en temps de paix (suite à la signature de l'accord de paix en novembre 2016), l'anniversaire numéro 53 de cette organisation née à Marquetalia, dans le département du Tolima. Nous avons eu l'opportunité de nous rendre lors de ce weekend du 27 mai dans l'une des 26 Zones de transition vers la normalisation (ZVTN) à Mesetas, dans le département de Meta, l'un des plus touché par le conflit. Ici, plus de 600 ex-combattants y vivent depuis le mois de février 2017. Ce fut donc un weekend de fête et de joie, mais cette joie était un peu teintée d'amertume et d'incertitude.



Photo de Yina Avella, ZVTN Mariana Paez, mai 2017

À l'occasion du 53ème anniversaire des FARC le 27 mai dernier, des membres de la famille

des ex-combattants, des universitaires, des représentants de l'église, des mouvements sociaux et d'ONG ont été invités. Une journée hautement symbolique dans la mesure où il s'agit du dernier anniversaire des FARC en tant que mouvement armé. "Aujourd'hui, ils rêvent avant tout de la paix pour les communautés rurales les plus abandonnées par l'État ainsi que toutes les victimes marginalisées que comptent les grandes villes du pays", affirme notamment le commandant Aldinever Morantes. Des trois jours passés sur place, nous retenons un discours homogène sur le souhait de pouvoir mener une vie politique et sociale en tranquillité, dans des conditions dignes et avec les mêmes droits que tous les citoyens colombiens.

Six mois après la signature de l'accord entre le gouvernement colombien et les FARC, force est de constater que le gouvernement traîne le pas et n'a toujours pas respecté ses engagements. Les baraquements ne sont pas construits, les sanitaires sont inexistantes, tout comme les cuisines ou encore, les infrastructures d'approvisionnement d'eau potable. À leur arrivée, il y a quatre mois, les ex-combattants ont dû construire de leurs propres mains un campement pour plus de 600 habitants. Aujourd'hui, la zone se résume à des cabanes construites en bois et en bâches qu'ils ont rassemblées. L'eau provient de la rivière ou des pluies. La cuisine se fait principalement sur un feu de bois. En bref, leurs conditions de vie sont encore identiques à celles qu'ils avaient durant le conflit, lorsqu'ils luttèrent encore armés dans les campagnes colombiennes.



Photo de Yina Avella, ZVTN Mariana Paez, mai 2017

À 4 kilomètres de ce premier campement, le gouvernement colombien a entrepris la construction d'un lieu de vie destiné à accueillir une centaine de personnes. Sachant qu'il est prévu d'y accueillir environ 800 amnistiés, les installations ne sont pas suffisantes. De plus, les constructions sont en grande partie inachevées et comportent des défauts qui mettent en danger 164 amnistiés habitant actuellement la zone.

Durant cette période de transition, les FARC sont très dépendants de l'État. Ce dernier est garant du ravitaillement en nourriture et en médicaments. Il arrive toutefois que les provisions arrivent avec plusieurs semaines de retard. Cette grande précarité affecte la santé physique et mentale des ex-combattants, mais également celle de leurs enfants. En effet, depuis cinq ans, date du début des négociations à la Havane, les membres des FARC ont commencé à fonder leur propre famille, animés par l'espoir d'un retour à la vie civile. Néanmoins, aucune mesure n'a été prévue dans les accords quant aux besoins particuliers des nouveaux-nés. Dès lors, il n'y a pas de ravitaillement de nourriture ni de médicaments pour eux. Une chose est de vivre simplement en temps de

guerre, motivés par une lutte pour leurs idéaux ; une autre est de choisir de déposer les armes et rêver d'un quotidien stable.



Photo de Yina Avella, ZVTN Mariana Paez, mai 2017

À ce jour, les mécanismes contenus dans l'accord de paix ne sont pas encore entrés en vigueur ou dysfonctionnent. Selon les dirigeants des FARC, le retard dans l'accomplissement des tâches que le gouvernement s'était engagé à accomplir, justifierait un ralentissement du désarmement. Il s'agirait d'une manière de mettre la pression sur l'État afin qu'il garantisse l'implémentation de ce qui a été accordé. Sans surprise, le 30 mai dernier, un nouveau calendrier a été dévoilé. La fin du désarmement a été fixée au 20 juin 2017. La durée des zones de transition a également été prolongée jusqu'au 1er août 2017.

Malgré le retard des processus, une partie de la société colombienne croit encore à la fin d'un conflit armé. À présent, un travail important de pédagogie de paix et de reconnaissance des ex-combattants en tant qu'êtres humains doit impérativement être mené afin d'assurer la reconstruction du tissu social, fortement affaibli après plus de 50 années de guerre.

## Comment agir avec moi depuis la Suisse ?

---

### En s'informant...

- En me suivant sur la page Facebook : « [Tejiendo Solidaridad](#) »...
- En vous inscrivant dans mon groupe de soutien afin de recevoir les informations sur les avancées de mon projet par le biais de mes lettres circulaires...
- En me contactant par mail [yina.avella@outlook.fr](mailto:yina.avella@outlook.fr)

### En soutenant mon projet financièrement...

Sans vous, ce travail ne serait pas possible. Chaque don compte ! Et il est directement affecté à mon projet. Merci d'avance pour votre générosité.

COMUNDO est titulaire du label Zewo qui garantit une utilisation de vos dons conformes aux buts visés, transparente et sans gaspillage. Vos dons peuvent être déduits des impôts.

### Par bulletin de versement ou e-banking :

COMUNDO  
Kreuzbuchstrasse 44  
6006 Luzern  
17-1480-9  
IBAN : CH99 0900 0000 1700 1480 9  
Mention de mon projet : Yina Avella – Tejiendo Solidaridad

### Dons online sur le site internet de COMUNDO :

[http://comundo.org/fr/je\\_donne/formulaire\\_de\\_dons\\_en\\_ligne.cfm](http://comundo.org/fr/je_donne/formulaire_de_dons_en_ligne.cfm)

**COMUNDO à Fribourg : COMUNDO Suisse romande | Rue des Alpes 44 | 1700 Fribourg**

**+41 (0)58 854 12 40 | [fribourg@comundo.org](mailto:fribourg@comundo.org) | [www.comundo.org/fr](http://www.comundo.org/fr)**

Suivez COMUNDO sur les réseaux sociaux



COMUNDO est l'organisation leader suisse de coopération au développement par l'échange de personne. Elle possède trois bureaux en Suisse, à Fribourg, Lucerne et Bellinzone ainsi qu'une antenne en Allemagne (Rottweil). Actuellement, une centaine de coopér-acteurs/actrices sont engagé-e-s avec COMUNDO en Afrique (Zambie et Kenya), en Amérique Latine (Bolivie, Pérou, Nicaragua et Colombie) et en Asie (Philippines). Au Sud, COMUNDO se concentre sur l'échange de compétences et d'expériences entre des professionnels suisses qualifiés et des organisations partenaires locales grâce à des affectations de longue durée. En suisse, COMUNDO mène un travail d'information pour encourager la société civile à agir de manière plus responsable et à s'engager pour plus de justice sociale